

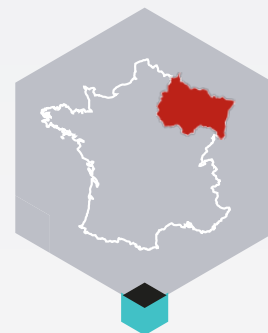
La Mutualité Française Grand Est

Département : Meuse

Octobre 2024



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST REPRÉSENTE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
AU NIVEAU RÉGIONAL.



UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



2.3 millions

personnes protégées
par les mutuelles dans la région
42 % de taux de mutualisation



1 852

personnes employées
par le mouvement
mutualiste



500


actions
de prévention
par an

171

services de soins
et d'accompagnement
mutualistes (SSAM)

12 activités différentes

Les Unions régionales jouent un rôle central dans l'organisation et la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire.

 **45** Magasins d'optique
> **dont 3 en Meuse**


 **42** Centres dentaires
> **dont 3 en Meuse**

 **32** Centres d'audition

 **1** Cabinet d'ophtalmologie


 **2** Matériel médical

 **16** Centres médicaux
et polyvalents


 **1** Centre de santé
ophtalmologique

 **2** Maison des obsèques

 **22** Etablissements et services
médico-sociaux
(Ehpad, services de soins à domicile...)

 **4** Établissements et service
pour la petite enfance

 **3** Pharmacies et parapharmacie

 **1** Service d'accompagnement à
la parentalité des personnes
en situation de handicap

 Pour consulter l'ensemble des services par département et leurs coordonnées, [cliquer ici](#)

UNE REPRÉSENTATION LOCALE FORTE ET ANCRÉE

52
représentants dans les
instances de l'Assurance maladie
> **dont 4 dans la CPAM de la Meuse**

47
représentants dans d'autres Instances de
démocratie sanitaire (CFPPA, ARS, CTS...).

143

mandats de
représentation pour
porter la parole
mutualiste
en Grand Est

La Mutualité Française Grand Est est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), les Conférences des financeurs, les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

LE MOUVEMENT MUTUALISTE

C'est d'abord 488 mutuelles

Des organismes privés à but non-lucratif, qui réinvestissent leurs bénéfices au profit de leurs adhérents.

- **1^{er} financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale**
Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.
- **1^{er} opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes.**
Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.
- **1^{er} réseau sanitaire et social accessible à tous, 1^{er} acteur de prévention après les pouvoirs publics.**
Elles développent sur tout le territoire une large offre de soins et de services, notamment des centres sanitaires (centres de santé, par exemple) et/ou médico-sociaux (crèches, Ehpad, etc.) ainsi que de nombreuses actions de prévention.



Règlent une cotisation à leur mutuelle

Rembourse les frais de santé des adhérents

Réinvestit ses bénéfices au profit de ses adhérents



Représentées

localement par 17 Unions régionales

- Elles portent et mettent en œuvre les positions de la FNMF auprès des décideurs locaux.
- Elles développent des partenariats sur leur territoire.
- Elles agissent pour la santé et le bien-être de tous en développant une politique en prévention et en promotion de la santé.

nationalement par la FNMF, leur porte-parole

- Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs.
- Elle est l'un des principaux acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale grâce à un travail d'influence très actif auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, des organisations syndicales et patronales, des représentants des professions de santé et des usagers.

LES UNIONS REGIONALES ET LA FNMF : L'EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

A l'écoute des Français et désireuse de porter leurs attentes et préoccupations, la Mutualité Française publie régulièrement des études en lien avec ses partenaires (*think tanks*, associations...). Souhaitant toujours répondre

au mieux aux besoins des territoires, elle met à disposition des élus locaux des données régionales et / ou départementales.

Parmi ses dernières publications :

L'OBSERVATOIRE 2020

Accès territorial aux soins, les inégalités ne sont pas définitives.

Il vise à démontrer que, sans mesures fortes sur l'organisation des soins, des pouvoirs publics ou par les professions de santé, l'accroissement des inégalités est inéluctable.

BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français.

En lien avec l'Association des Maires de France (AMF), ce baromètre vise à sensibiliser les acteurs publics ou privés sur la santé environnementale, l'accès aux soins, l'accueil des jeunes enfants, le handicap, l'autonomie.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST, C'EST AUSSI :

Un acteur engagé pour le bien-être et la santé de tous

La Mutualité Française Grand Est élabore et conduit un programme régional de prévention et de promotion de la santé pour aider les populations de la région à préserver leur santé. Elle participe également à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

Voici deux projets emblématiques qui montrent le rôle d'acteur de santé publique du mouvement mutualiste, de son action au service de l'intérêt général et de son utilité sociale au bénéfice des habitants de la Meuse.

« Charlotte & papillotes, faites le ménage en cuisine ! »

Les données scientifiques nous rappellent l'importance capitale d'une alimentation de qualité. C'est désormais prouvé, ce que nous mangeons favorise ou au contraire prévient l'apparition de certaines maladies. Comment lire les étiquettes des produits agro-alimentaires ? Quels produits privilégier ? Mais aussi quels contenants utiliser ? Et comment cuisiner sainement et simplement ? Pour répondre à l'ensemble de ces questions, la Mutualité Française Grand Est organise des ateliers « Charlotte et papillotes, faites le ménage en cuisine » afin d'aider la population locale à repérer les produits les plus polluants dans sa cuisine tout en lui présentant des alternatives plus saines pour les remplacer.

Ce cycle de 4 ateliers a été conçu pour apporter des réponses simples, des gestes qui ne bouleversent pas la façon de vivre, mais permettent de réduire ses expositions aux polluants. L'animatrice indique aux participants les clés d'une alimentation santé et d'une consommation éclairée en matière d'achats, de transformation, de consommation et de conservation des aliments.

Cette rencontre santé a été mise en place à Verdun en 2019 et à Ligny-en-Barrois en 2020 (2 sessions). Elle est également proposée cette année en numérique.

Accompagnement et santé : l'autonomie pour tous

Le service « ACCES » s'adresse à tous ceux qui se trouvent en situation de dépendance physique, psychique, sensorielle ou environnementale.

Quatre services de santé sont proposés à domicile : optique, basse-vision, audition et dentaire. Les référents santé se déplacent à domicile, dans les établissements spécialisés ou le logement des particuliers auprès des personnes en situation de dépendance quel que soit l'âge. Les interventions s'effectuent également dans les entreprises en proposant des adaptations du poste de travail pour les salariés qui en ressentent le besoin : installation de téléagrandisseurs, de mini-caméras de lecture sur lunettes... Par ailleurs, des bilans bucco-dentaires sont effectués dans les EHPAD mutualistes pour les résidents qui ne peuvent se déplacer dans un centre dentaire.

Les tarifs des prestations et avantages sont les mêmes que ceux pratiqués dans les centres d'optique, les centres d'audition et les centres dentaires mutualistes du territoire lorrain.



ACCES
ACCOMPAGNEMENT & SANTÉ
— L'AUTONOMIE POUR TOUS —

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE DES MUTUELLES AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

Pendant l'épidémie de Covid-19, les mutuelles ont su faire preuve de réactivité et de solidarité. Elles sont parvenues à s'organiser pour maintenir le paiement des prestations et des indemnités en santé et en prévoyance. Elles ont par ailleurs reporté certaines échéances pour les entreprises en difficulté, développé de nouveaux services ou encore déployé des initiatives exceptionnelles d'action sociale. Pour leur part, les établissements et services mutualistes (Ssam) ont accueilli et soigné les malades du coronavirus, assuré l'accès et la continuité des soins, accompagné à domicile des personnes fragiles et contribué au maintien du lien social. Ils sont aussi très engagés dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Dans la Meuse, les mutuelles se sont particulièrement mobilisées.

Focus sur deux actions.

SOLIDARITÉ - LIEN SOCIAL

Garder le lien

De nombreuses mutuelles ont effectué des appels téléphoniques quotidiens à destination des adhérents âgés de plus de 70 ans, potentiellement isolés pour leur donner des informations sur les ressources à leur disposition.

Les militants mutualistes ont concentré leurs appels en direction des adhérents les plus âgés (75 ans et plus), les conseillers mutualistes quant à eux ont agi en direction des 40-75 ans, seuls ou parents isolés.

Elles ont également mis en place des cellules d'écoute psychologique afin de lutter contre l'isolement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, proposées à l'ensemble des adhérents et cela à titre gratuit pendant toute la période de confinement.

Enfin, une mutuelle a assoupli ses conditions d'accès aux services de téléconsultation médicale pour l'ouvrir au plus grand nombre.

SOLIDARITÉ - LIEN SOCIAL

Soutenir la famille et les établissements de soins

Des structures mutualistes ont été sollicitées pour installer des dispositifs médicaux type lits médicalisés et supports préventifs d'escarre pour des patients à domicile ou en Ehpad.

Elles ont installé notamment en Ehpad des lits supplémentaires pour isoler les patients ainsi que des matelas thérapeutiques préventifs d'escarres dans des structures d'accueil de patients Covid.

Une mutuelle a par ailleurs mis en place, au bénéfice des familles endeuillées, un service d'accompagnement à distance de la célébration des cérémonies liées à un décès (par visioconférence). Ce service était entièrement gratuit et a été très apprécié (uniquement à la demande de la famille).

